

Grégoire IX, ces grandes lumières de l'Eglise, adressèrent à vos ancêtres sont assurément des plus glorieux.

Le premier, dans une lettre adressée à l'Archevêque de Rheims, disait : *" Nous avons pour le royaume de France une amitié particulière ; parceque plus que tous les royaumes de la terre, il a été de tout temps attentif et dévoué au Siège Apostolique et à Nous. "*

Le second, dans sa lettre à Saint Louis, affirmait que dans le royaume de France, *" tout aucun malheur n'a pu ébranler le dévouement à Dieu et à l'Eglise, jamais n'a péri la liberté ecclésiastique, jamais la foi chrétienne n'a perdu sa vigueur. Pour conserver ces biens les rois et les peuples de ce pays n'ont même pas hésité à verser leur sang et à s'exposer aux derniers périls. "*

Dieu, le créateur de toute choses, qui donne même sur la terre aux peuples la récompense de leurs vertus et de leurs actes méritoires, en a tenu compte en conférant à la France tous les éléments d'une grande prospérité, les gloires militaires, les bienfaits de la paix, l'honneur du nom et une puissance prééminente. Et si parfois la France, s'oubliant soi-même et se refusant à la mission qui lui avait été donnée par Dieu, a voulu se mettre en conflit avec l'Eglise, il est arrivé, par un effet particulier de la grâce divine, qu'elle n'est pas demeurée dans l'égarement ni pour longtemps ni en totalité.

Plût au Ciel qu'elle eût pu traverser intacte les événements funestes pour la religion et pour la société qu'ont vu s'accomplir les temps plus rapprochés de nos jours. Mais depuis que des esprits imbus du venin des erreurs modernes ont commencé à rejeter, dans la passion d'une liberté illimitée, l'autorité de l'Eglise, l'évolution a suivi avec rapidité la pente fatale. Car depuis que le venin mortel de fausses doctrines a fait sentir son action sur les mœurs, la société